



Dispositif 4C

Des clés pour des connaissances, des compétences, une carrière

LES COMPÉTENCES-CLÉS, DE QUOI PARLE-T-ON ?

Elles regroupent les capacités essentielles à toute personne en situation professionnelle. Pour les personnes dont la maîtrise est la plus fragile, on parlera d'illettrisme. Pour les autres, il s'agira de renforcer les compétences-clés pour faciliter l'action dans des situations variées et renforcer l'autonomie.

Le cadre de référence de 4C concerne les 8 domaines du socle commun :

- *Communiquer en français*
- *Utiliser des règles de base de calcul et du raisonnement mathématique*
- *Savoir utiliser des techniques usuelles de l'information et des outils numériques*
- *Être apte à travailler dans le cadre de règles définies d'un travail en équipe*
- *Travailler en autonomie et à réaliser un objectif individuel*
- *Avoir la capacité d'apprendre à apprendre tout au long de la vie*
- *Savoir maîtriser les gestes et postures de base, et respecter des règles d'hygiène, de sécurité et environnementales, élémentaires*
- *Usages fondamentaux du numérique au sein d'un environnement de travail.*

LE DISPOSITIF 4C S'ARTICULE AUTOUR DE 3 AXES PRINCIPAUX :

1. La sensibilisation des acteurs : vise l'appropriation de la problématique par l'ensemble des acteurs susceptibles d'orienter vers le dispositif

- Des ateliers pédagogiques, une demi-journée et un webinaire de sensibilisation
- Un outil numérique de diagnostic conçu par l'ANLCI pour sensibiliser, informer et outiller les établissements : <http://www.anlci.gouv.fr/Actualites/Agir-ensemble-contre-l-illettrisme/Lancement-de-l-outil-Ev-gill>

2. La professionnalisation des acteurs : a pour objectif d'aider l'ensemble des acteurs qui repèrent, orientent ou accompagnent les agents

- Un kit pratique contenant des fiches et des vidéos pédagogiques

3. un parcours de formation : comporte une phase de positionnement et un parcours de formation adapté aux besoins de l'agent et de son établissement - **à destination des agents** (achat en cours, disponible sur le 1^{er} semestre 2022).

À travers le dispositif 4C, en valorisant la certification et la qualification, l'ANFH accompagne, au plus proche du besoin l'évolution des compétences des agents de la Fonction Publique Hospitalière.

Sont à votre disposition : (voir thématique sur site internet)
<https://www.anfh.fr/thematiques/competences-cles-dispositif-4c>

Des vidéos (ajouter les liens)

Un kit de fiches pratiques (ajouter les liens)